

PROFIL DE COUPE N°1: élagage de formation boisée jeune

ELAGAGE :

D'une manière générale, l'opération consistera à un élagage de branches au lamier scie (ou lamier sécateur ayant une capacité de coupe nette sur des branches de 10cm). Cet élagage sera réalisé à l'aplomb de l'axe du fossé sur une hauteur de 2m à 2m50 ; et donc, dans la plupart des cas un seul passage sera nécessaire.

Dans tous les cas, il conviendra de respecter la règle suivante : ne pas élaguer les branches situées à une hauteur supérieure à la moitié de la hauteur totale de la formation. *Exemple : dans le cas du schéma, la hauteur d'élagage maximale est fixée à 6m pour une hauteur totale moyenne de 12m.*

Cette précaution permet de conserver un volume foliaire suffisamment important aux arbres structurant la formation et garantira une meilleure réaction à l'élagage (c'est à dire une réduction des risques de mortalité ou de descente de cime et de réapparition rapide de branches latérales).

RECEPAGE :

Le recépage n'est pas nécessaire, en raison du jeune âge et de la vigueur de ces formations boisées. Toutefois il est possible qu'il y ait déjà des brins morts ou peu stables (notamment en présence de bois blancs souvent peu longévifs : saules, bouleaux...) qu'il sera alors nécessaire d'abattre au pied.

